



AVIS REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Nans-les-Pins
est convoqué à la salle des Fêtes des Vignerons,

Lundi 3 avril 2023 à 19 h 00

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 février 2023

1. Démission du septième adjoint – Election d'un nouvel adjoint au Maire en remplacement
2. Indemnité de fonction du nouvel Adjoint au Maire et des nouveaux Conseillers Municipaux Délégués
3. Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU
4. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022– budget principal
5. Approbation du compte administratif de l'exercice 2022 – budget principal de la commune
6. Approbation du compte de gestion 2022 – budget annexe « caveaux du cimetière »
7. Approbation du compte administratif 2022– caveaux du cimetière
8. Vote des taux des taxes directes locales (THRS, TFB et TFNB) pour 2023
9. Approbation du budget principal 2023 de la commune
10. Approbation du budget annexe 2023 – caveaux du cimetière
11. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Var au titre de l'aide aux communes – Programmation 2023
12. Demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA concernant l'acquisition d'un véhicule porteur d'eau à destination du CCFF
13. Demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA dans le cadre du dispositif « Région Sud, la région sûre » concernant le dispositif de vidéoprotection des polices municipales
14. Demande d'un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte
15. Modification des AP/CP - Autorisations de Programme et crédits de paiement
16. Subventions 2022 aux associations
17. Renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion du Var – Examens psychotechniques Année 2023
18. Approbation du tarif de mise en vente d'une Bande Dessinée du dessinateur Lobé sur l'histoire de Nans-les-Pins
19. SYMIELECVAR – Transferts / reprises de compétences optionnelles des communes de Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens, Carcès, Gonfaron, CAPV
20. Délibération relative à l'établissement d'une convention de délégation entre la commune de Nans-les-Pins et l'agglomération Provence Verte pour l'exercice de la compétence « eaux pluviales urbaines » à compter du 1er janvier 2023
21. Questions ou informations diverses :
 - a. Relevé des décisions que le Maire a été amené à prendre dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le conseil municipal, en vertu de l'article L. 2122-22



Pour le Maire,
Le 1^{er} Adjoint au Maire,

Jean-Claude HOOG